



Traité 'Halla

Michna 5 - Chapitre 2

הַמִּפְרִישׁ חֲלָתוֹ קֶמַח, אֵינָהּ חֲלָה, וְגִזַּל בַּיָּד כֹּהֵן.
הָעֶסָה עֲצָמָה, תֵּיבֶת בַּחֲלָה.
וְהַקֶּמַח, אִם יֵשׁ בּוֹ כֶּשֶׁעוֹר,
תֵּיבֶת בַּחֲלָה,
וְאִסוּרָה לְזָרִים,
דְּבָרֵי רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ.
אָמְרוּ לוֹ:
מַעֲשֶׂה וּקְפָשָׁה זָקֵן זָר.
אָמַר לָהֶם:
אִף הוּא קִלְקַל לְעַצְמוֹ, וְתִקֵּן לְאַחֵרִים:

Si l'on prélève la 'Halla sur la farine elle n'a pas de valeur (il faut la prendre sur la pâte) ; si le Cohen l'acceptait indûment, ce serait un vol. Cette même pâte (dont la 'Halla a été prélevée indûment en farine) reste soumise au droit de 'Halla. Quant à la farine remise indûment, si elle a la mesure voulue, elle est à son tour soumise à la 'Halla (une fois pétrie), et elle est interdite aux non-Cohen. Tel est l'avis de Rabbi Yehochoua. On lui raconta qu'il arriva à un Ancien (érudit) non-Cohen de la saisir. Il s'est non seulement fait tort à lui-même, répondit-il (puisque'il a été puni) ; mais il a pu encore induire d'autres en erreur (par son mauvais exemple).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions